

Pâques

Pas de course, mais une « Rando aux œufs »

Malgré les contraintes sanitaires actuelles, l'Association de développement de Robella Val-de-Travers (ADR) a tenu à maintenir sa Course aux œufs TCS de la Robella, mais sous une forme adaptée et respectueuse de celles-ci et un autre nom : la Rando aux œufs d'argent TCS.



En raison de la pandémie, la Course aux œufs était passée à la trappe en 2020. Cette année, l'Association de développement de Robella Val-de-Travers a refusé de « jeter l'éponge » et imaginé la Rando aux œufs d'argent. « Depuis environ un mois, nous avons réfléchi pour trouver une solution compatible avec les mesures sanitaires », explique Christophe Calame, président de l'association. Le résultat de cette réflexion est cette Rando aux œufs d'argent. Du 2 au 18 avril, les familles sont invitées à venir à la Robella se mettre en quête des six œufs en métal qui seront dissimulés chaque jour d'ouverture du télésiège le long du sentier de randonnée N°2, entre le virage de la Plata et le Plan des Auges. Ces œufs contiendront un bon d'une valeur de 50 francs à échanger à la caisse du télésiège.

Modification de dernière minute

Le choix d'étirer l'événement sur l'entier de la période pascale et des vacances sco-

laire a été dicté par les contraintes sanitaires du Service de la consommation et des affaires sanitaires (SCAV). Au départ, il devait se tenir uniquement les week-ends. « Mais le SCAV n'y était pas favorable et considérait cela comme une manifestation publique », poursuit Christophe Calame. Ainsi, l'association a dû modifier son concept durant les derniers jours et invite désormais les familles et personnes intéressées à partir à la recherche de ces œufs chaque jour des vacances de Pâques et pas uniquement en fin de semaine.

Le maintien d'un événement, même sous cette forme modifiée, ravit en tous cas Vincent Bouquet du domaine de la Robella TBRC. « Nous sommes très heureux qu'une solution adaptée ait été trouvée », reconnaît-il en soulignant le succès que rencontre la Course aux œufs chaque année. À ses yeux, il était important d'organiser quelque chose afin de maintenir l'engouement populaire. Justement, Vincent Bouquet ne craint-il pas d'attroupement ou trop grand rassemblement ? « Le fait que cela se déroule dans les hauteurs et sur le chemin pédestre ne devrait pas occasionner de problème », détaille-t-il. De plus, le responsable de la Robella souligne qu'il n'y a pas de date, ni d'horaire pour cette Rando aux œufs d'argent.

Ludique et nécessaire

L'ADR espère que la Rando aux œufs d'argent offrira un objectif de randonnée et de balade aux familles. Souhait plus que louable durant cette période de pandémie où l'ambiance et l'humeur sont quelque peu moroses. « Notre sponsor, le TCS Neuchâtel, a tout de suite aimé notre idée et salué la démarche », souligne Christophe Calame. Un soutien qui permet de couvrir la totalité des frais. Le président de l'association détaille que l'événement est également relativement aisé à mettre sur pied et ne demande que peu d'organisation. La partie la plus importante sera en quelque sorte de dissimuler les 48 œufs en huit fois le long du sentier de randonnée, tâche dévolue aux bénévoles de l'association.

Voir suite en page 3

Courrier Val-de-Travers

HEBDO

Maison fondée en 1854

Editeurs | Imprimeurs | Montandon Sàrl
Impressum Rédaction :
Place d'Armes 15 - 2114 Fleurier
+41 32 861 10 28
info@courrierhebdo.ch

Abonnement annuel suisse : Fr. 80.- TTC

Publicité (+ TVA) :
Annonce : Fr. 0.65 le mm. Réclame : Fr. 1.20 le mm
Délai pour le dépôt des annonces :
Mardi à 12 h.
Tirage : 7250 exemplaires

Distribué le jeudi dans tous les villages du Val-de-Travers

LES TITRES DE LA SEMAINE

Mercredi 31 mars 2021 N° 13

PAGE 2

PAGE COMMUNALE

Un avenir dans la continuité pour les Ceuillons et Longeaigue.

PAGE 7

SILOS DE MÔTIERS

En démolition, ils feront place à un parking.

PAGE 11

TENNIS

TC La Côte-aux-Fées : le « petit » va bien...

PREMIER CAHIER

Infos communales 2
Chronique régionale 3
Carnet de la semaine 4

DEUXIÈME CAHIER

Bonnes tables 5
Vacances 5
Chronique régionale 6, 7, 8

TROISIÈME CAHIER

Vie politique 9
Chronique régionale 9, 10
Les sports 10, 11
Affaires immobilières 12

3 CAHIERS | 12 PAGES

tous Azimuts!

Les copains d'abord?

En groupe de contemporains et d'amis d'école, des sujets sont à éviter afin que le week-end reste convivial, sans animosité. Religion et politique sont à bannir, parfois argent ou actualité doivent être évités et quelques autres, selon les personnalités en présence. Désormais, s'ajoutent à cette liste non exhaustive le Covid-19 et les mesures sanitaires.

Chacun épie le comportement de chacun des participants, écoute chaque mention du virus. Celui qui se lave les mains toutes les 15 secondes est traité de parano par celui qui fréquente les restos clandestins, lui-même est qualifié d'égoïste crétin par le porteur de masque en permanence et ce dernier est raillé par le corona-sceptique de service. L'amitié de 25 ans se fissure, les clachs et coups de gueule se succèdent. Les consciencieux s'insurgent à l'idée de tomber malade. Les insouciantes ricanent qu'il faut bien choper ce virus d'une manière ou d'une autre... Alors un constat s'impose. Un jour nous nous reverrons tous ensemble mais l'époque n'est pas encore à celle des copains d'abord... Enfin, pas pour tous ! Sérieux, oui ! Laxistes, non !

Rabov

Décès

M^{me} Elisabeth Fanac, née Wey, 85 ans, Travers.

M^{me} Liliane Dubois, née Grandjean, 84 ans, Fleurier.

M. Silvio Baranzini, 84 ans, Erlinsbach (SO).

En plus dans ce numéro

Les socialistes sont plus que jamais solidaires ! Neuf candidats au Grand Conseil et un au Conseil d'État lors des élections du 18 avril prochain.

En raison des Fêtes de Pâques, nos bureaux et ateliers seront fermés jusqu'au mardi 6 avril, à 8 heures

Joyeuses Fêtes de Pâques !



100
candidat-e-s,
plus que
jamais
solidaires
pour un
canton uni !



VOTEZ SOCIALISTE
LE 18 AVRIL 2021
psn.ch



INFORMATIONS COMMUNE DE VAL-DE-TRAVERS

ÉDITO

UN AVENIR DANS LA CONTINUITÉ POUR LES ŒUILLONS ET LONGEAIGUE

Les domaines agricoles des Œuillons et de Longeaigue resteront des biens publics. Le Conseil communal veillera à ce qu'ils soient entretenus, sans prévoir d'évolution pour autant.

Le Conseil communal a pris acte de la décision populaire de conserver en mains publiques les domaines agricoles des Œuillons, à Noiraigue, et de Longeaigue, à Buttes, dont la vente était combattue par des référendums du POP. En réponse à une interpellation de celui-ci lors de la dernière séance du Conseil général, l'exécutif communal a dressé un point de situation quant à leur avenir.

Pour le domaine de Longeaigue, le bail conclu en 2011 a une durée de 20 ans. Tant que le fermier remplit ses obligations, ce qui est entièrement le cas actuellement, il n'y a pas lieu de revoir les termes du contrat, ni l'échéance. Seul changement: le fermage sera adapté à la baisse compte tenu de l'expertise menée par l'autorité compétente.

Les fermiers du domaine des Œuillons disposent quant à eux d'un bail qui arrivera à échéance en 2025. Toutefois, dans la mesure

où les baux agricoles offrent, avec raison, certaines garanties aux locataires compte tenu des enjeux d'une exploitation agricole, le bail sera à son terme renouvelé pour six ans, sous réserve, ici aussi, de manquements graves des locataires à leurs obligations.

Ainsi que le Conseil communal a eu l'occasion de le préciser à de nombreuses reprises, il n'entend pas étendre le domaine des Œuillons et le projet d'une infrastructure touristique publique, que les référendaires ont évoquée dans la presse, n'est pas à l'ordre du jour. L'exécutif estime que l'attractivité du site du Creux du Van est largement suffisante et que si le développement touristique régional justifie bien des soutiens publics, ceux-ci trouvent ailleurs des concrétisations aux effets plus pertinents. Consécutivement à l'expertise réalisée récemment, laquelle tient compte des derniers investissements réalisés sur ce domaine, le fermage du bail des Œuillons sera quant à lui revu à la hausse.

En résumé, dans le respect de la votation populaire, le Conseil communal s'attachera à l'entretien de ces domaines, en rénovant les infrastructures qui le demandent, mais il n'entend pas dépenser davantage que le strict nécessaire.

ÉCHO DES AUTORITÉS

UNE VEILLE SUR LE PATRIMOINE DÉJÀ ACTIVE

Le Conseil général de Val-de-Travers était invité le 22 mars dernier à se prononcer sur une motion du groupe POP, qui entendait demander au Conseil communal d'établir une liste des bâtiments privés ayant potentiellement une vocation publique, afin de faciliter leur achat par des entités sans but lucratif. Le Conseil communal n'y était pas favorable, pour plusieurs raisons: la disponibilité de tels biens est déjà connue et aucun achat susceptible d'être concrétisé n'a été manqué; montrer trop rapidement un intérêt communal aura pour incidence de faire monter les prix; enfin, cela risquerait aussi de freiner les projets émanant de la société civile, dont l'intérêt est le meilleur indicateur du potentiel public d'un site.

Ainsi du Chapeau de Napoléon, cité en exemple par les motionnaires, dont la disponibilité était largement connue de longue date, n'ayant pas suscité d'intérêt auprès des acteurs touristiques. La motion a été refusée par 29 non, contre 4 oui et 5 abstentions.

OFFRES D'EMPLOI

Consultez nos offres d'emploi sous:
Facebook
NEMO News
www.vdt.ch/page/offres-emploi

VOS COLLABORATEURS COMMUNAUX

ADMINISTRATION DU DTSC

Service de l'urbanisme

Le territoire communal s'étend sur près de 125 km². L'aménagement du territoire se traduit par la définition des différentes zones d'affectation servant à structurer l'espace communal.

Le service de l'urbanisme vérifie les demandes de permis de construire afin de veiller à la sécurité des constructions et des alentours et préserver les qualités urbanistiques, environnementales et donc de préserver la valeur de nos maisons dans nos quartiers et villages.

Il gère également 2 chauffages à distance alimentant 20 bâtiments aux Bayards et 40 à Couvet, avec extension en cours de réalisation.

Service des sports et de la culture

Le service soutient les sociétés locales par la mise à disposition de salles communales ou par des aides directes ou indirectes.

Les manifestations communales (Fête du 24 février ou Marche du 1^{er} mars) ainsi que les courses des aînés, avec l'aide des représentants villageois, sont soutenus de manière logistique par le service des sports et de la culture.



De gauche à droite: **Corinne Stoudmann (secrétaire administrative), Riccardo Chieppa (architecte communal), Cyrielle Baillod Rota (secrétaire de direction), Fabienne Challandes (secrétaire administrative).** Absent: **Silviu Giubega (apprenti) (05/24)** ©Tam Berger

Savez-vous quoi faire en cas de :



Paralysie au visage



Paralysie dans les bras ou les jambes



Troubles de la parole



Troubles de la vue



Vertiges



Maux de tête intenses

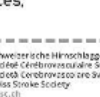
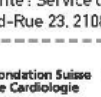
RECONNAÎTRE L'ATTAQUE CÉRÉBRALE. SAUVER DES VIES.

Réagir rapidement sauve des vies. En cas d'urgence, chaque minute compte. En présence de l'un des symptômes décrits, appelez immédiatement le numéro d'urgence 144.

L'ATTAQUE CÉRÉBRALE PEUT FRAPPER N'IMPORTE QUI, N'IMPORTE QUAND.

L'attaque cérébrale frappe en Suisse toutes les 30 minutes, soit 16000 victimes par an. 25% des personnes touchées ont moins de 65 ans. Un cinquième des victimes en meurt, plus d'un tiers reste gravement handicapé. Sachez reconnaître correctement les symptômes de l'attaque cérébrale et empêchez ainsi ses conséquences tragiques.

Pour en savoir plus, consultez attaquecerebrale.ch



Vos ambulanciers tiendront un stand à Fleurier, devant le supermarché Migros, le

14.04.2021

de 10:00 à 14:00

pour vous rencontrer.

Le stand sera tenu en respectant les règles sanitaires en vigueur.

PARTICIPEZ AU CONCOURS ET GAGNEZ UN DE NOS NOMBREUX PRIX!

Citez trois symptômes de l'attaque cérébrale.

Parmi les bonnes réponses, trois coupons seront tirés au sort.

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

N° de téléphone _____

E-mail _____

Découpez et renvoyez le coupon à l'adresse suivante: Service des ambulances, Grand-Rue 23, 2108 Couvet

EN BREF

MARCHÉ DE COUVET

Pour compléter l'offre commerciale à disposition des habitants de la commune de Val-de-Travers, le Conseil communal ambitionne de développer un marché hebdomadaire à Couvet, en complément de celui de Fleurier qui rencontre un beau succès tous les vendredis matin sur la place du Marché.

La version covassonne devrait se tenir tous les mercredis matin entre 8h et 12h sur la place située à côté du temple protestant. Les marchands et commerçants intéressés par ce nouveau projet sont invités à contacter le dicastère de la protection de la population (032 886 43 40 / Protection Population.VDT@ne.ch).

A travers ce marché hebdomadaire, le Conseil communal souhaite également soutenir les efforts fournis par les nombreux commerces de la Grand-Rue pour revitaliser cet important axe routier et commercial du village de Couvet.



Pas de Course, mais une « Rando aux Œufs »

Suite de la page 1

Pour le reste, l'ADR peut s'appuyer sur les concepts de protection de la station de la Robella TBRC et son soutien, puisque les bracelets qui donneront droit à l'échange d'un œuf gagnant pourront être achetés à la caisse du télésiège. Pour Christophe Calame, l'essentiel ne réside pas dans les bons de 50 francs proposés, mais

dans l'opportunité d'une activité de plein air, respectueuse des mesures sanitaires et surtout ludique. « Et peut-être, aux enfants de recevoir aussi en échange un petit lapin en chocolat durant cette période de Pâques », ajoute le président de l'association. Soit, aussi un peu de bonne humeur.

Gabriel Risold



LETTRES OUVERTES

Ici, c'est le Val-de-Travers!

Une tartufferie ? Le mot est peut-être trop fort... Nous avons trop de respect pour la chose publique et politique pour ranger cette élection sous cette sémantique ! Une farce, pour le moins... Oui, la circonscription unique fera, à n'en point douter, les délices des revues de fin d'année dans les chaumières théâtrales de nos régions. Osons cette affirmation avant même que ne tombent les résultats ! Des résultats aux effets sans doute pervers, pour les régions périphériques. Car, au pire des cas, de 8 députés aujourd'hui, le Val-de-Travers pourrait passer à 4 au soir du 18 avril. Et si, tel est le cas, nul doute qu'il s'agira de dire merci à la règle des sièges garantis !!!

À l'évidence, la mise en œuvre pratique d'un concept jusqu'ici idéologique, prend des allures de parcours du « combattant » citoyen ! Il suffit d'ouvrir son enveloppe de vote pour prendre pleinement conscience de ce en quoi consistent nos devoirs civiques. Après la pantalonnade de l'affichage du PLR, didactique appliquée du jeu de piste géographique « Ici, c'est le Paradis ! », c'est à un devoir de calligraphie et de géométrie – biffage – auquel est astreint le bon peuple.

Autant nous pouvions nous inscrire derrière le slogan « Un canton, une vision », autant nous peinons à nous ranger derrière cette volonté de combattre les régionalismes afin d'unifier le canton.

Notre canton de Neuchâtel, en lac et montagne, est riche de sa pluralité. Cette diversité non pas divisée mais au contraire rassemble der-

rière une cause commune, la reconnaissance du canton de Neuchâtel. La pluralité, lorsqu'elle est gérée de manière équitable – donc non égale – doit se transformer en force. Il n'y aura de canton fort que lorsque toutes les régions seront fortes. Fortes de leurs identités respectives, de leurs forces additionnées et encore, fortes de leurs faiblesses admises et assumées de manière solidaire. Nul besoin d'embarquer le citoyen dans un exercice qui ne pourra que générer, d'une part, un abstentionnisme exacerbé, et, d'autre part, un régionalisme attisé.

Dès lors et dans ce contexte, le Val-de-Travers doit faire preuve de vigilance. Et transformer les craintes émises plus haut en opportunités ! Ils sont 36 citoyens du Val-de-Travers à se présenter à l'élection du Grand Conseil. Ainsi, vous prenez votre plus belle plume et vous calligraphiez patiemment ces 36 noms sur la dernière page de votre livret pour le législatif. Ou, plus simple, vous passez à la géométrie, et vous biffez tous les noms qui ne résident pas au Val-de-Travers, sur toutes les listes.

Et dans l'élan, à l'instar de la belle lettre de « notre » Conseiller d'État sortant Jean-Nat Karakash, pour l'exécutif, vous pratiquez de même en plaçant le nom de Frédéric Mairy, citoyen de Val-de-Travers, et celui de Laurent Favre, dont le cœur est toujours à Fleurier.

Ainsi, au soir du 18 avril, on célébrera deux victoires, celle de la députation du Val-de-Travers – 8 ou plus –, et celle de l'élection de Laurent et Frédéric. Sans souci de représentation partisane...

Claude-Alain Kleiner, Môtiers

Rectificatif

Une erreur s'est glissée dans l'article paru dans notre dernière édition relatant la séance du Conseil général du 22 mars dernier.

Contrairement à ce qui était écrit, le Conseil communal ne combattait pas la motion du Parti socialiste concernant le plastique à usage unique et invitait les groupes à en faire de même, par contre il s'opposait à l'amendement proposé par les Verts qui corsetait par trop la réflexion. Position qui a été suivie par le Conseil général.

Take away et optimisme aux Six-Communes

Sereins et sûrs d'eux, Nora et Joffrey Jacob ne regrettent à aucun moment leur choix de reprendre les rênes du restaurant des Six-Communes de Môtiers. Même s'ils n'ont pas pu ouvrir leur porte en début d'année en raison de la pandémie, ils n'y voient pas un faux départ et ils ont le sentiment d'être là où ils doivent être. Nouveauté depuis avril, ils proposent un plat en take away tous les vendredis et samedis.



Lorsque l'on rencontre Nora et Joffrey Jacob, 32 ans tous les deux, leur calme saute aux yeux. « C'est peut-être un peu fou vu de l'extérieur mais on est bien et on est pas mal occupé malgré tout. » Entre les rendez-vous professionnels pour planifier l'avenir, leur fille de deux ans et demi et les travaux réalisés dans l'établissement, ils n'arrêtent pas. « Heureusement qu'on habite à l'étage du restaurant des Six-Communes, cela nous permet de tout mener de front. » Ainsi, toutes les peintures ont été refaites et ils ont aussi mis la main à la pâte pour réaliser quelques aménagements dans le restaurant. Bref, leur installation ou plutôt leur changement de vie s'est rapidement transformé en « essai réussi ». Il faut dire qu'ils ont de l'expérience à revendre en ayant successivement transité par Paris puis Bangkok.

Surpris par le virus mais pas piégés

En Thaïlande, ils ont largement contribué au succès et au développement d'un grand groupe durant cinq bonnes années. C'est d'ailleurs de là-bas qu'ils ont appris qu'ils avaient été choisis pour succéder à Marianne et Pierre-Alain Rohrer. « On ne s'y attendait pas vraiment tout comme on ne pensait pas que le virus poserait autant de problèmes en Suisse. Il y avait à peine 6000 cas en Thaïlande en août 2020. Mais on n'a pas été trompés ou piégés, on était parfaitement conscient des risques potentiels. »

Même avec le recul, celle qui a vécu au Vallon dans sa jeunesse ne regrette pas ce retour aux sources : « Tout se recoupe parfaitement pour faire ce choix, nous devions le faire. C'était un peu étrange de s'occuper des démarches à distance, y compris la signature du bail, mais on l'avait déjà fait lorsqu'on a débarqué à Bangkok », expose-t-elle. « D'ailleurs, on est passé pour des gens un peu barrés à ce moment-là », rigole son homme. Sous son air de bon vivant, Joffrey n'est pas un rigolo dans le milieu de la restauration. Il possède un CV impressionnant et il a mené de grosses équipes durant ses diverses expériences jusqu'ici.

Pas de terrasse... alors du take away

Compétent et bosseur, le jeune couple se réjouit à l'idée de pouvoir réenfiler son bleu de travail en compagnie de ses treize employés, actuellement au « repos forcé ». « On était prêts à rouvrir notre terrasse le 22 mars et le report de cet allègement nous a mis un petit coup derrière la nuque. » C'est la seule fois qu'ils se sont « laissés aller » à une petite baisse de moral. Le reste du temps, ils baignent dans un optimisme rayonnant et une envie de bouger incessante. Ils ont par exemple décidé de se lancer dans le take away dès le week-end de Pâques après avoir longuement hésité.

« Notre hésitation s'explique simplement. C'est compliqué de faire

découvrir notre cuisine par ce biais-là. Ce type de vente est moins compatible avec des plats chauds et bien présentés. » Il s'agit également de ne pas donner une fausse image de la cuisine qui sera proposée lors de la réouverture du restaurant. « Tous les menus ne peuvent pas être faits à l'emporter, notamment des choses très élaborées. D'autant qu'on travaillera seulement à deux pour ne pas avoir à choisir parmi nos employés qui restent aux RHT et qui nous épaulent. Et on veillera quand même à travailler des produits de qualité chaque week-end. »

Réouverture cet été ?

Ainsi, ce sera salade d'asperges et navarin d'agneau pour le week-end pascal. Dix kilos d'asperges doivent être épluchés puisque septante-cinq personnes ont eu la bonne idée de réserver leur menu (par téléphone, internet, ...). « Depuis avril, on fonctionne sur réservation chaque semaine pour une question d'organisation et de quantité de nourriture à acheter », précisent-ils.

Et la suite, comment l'imaginent-ils ? « On ne se fixe plus d'objectif en termes de date d'ouverture pour ne pas être déçus. On espère juste pouvoir être là cet été pour jouer notre rôle auprès de la population et des touristes qui viendront pour des événements tels qu'Art en plein air. Et puis si on doit rester fermé, on fera des paniers de pique-nique », lancent-ils le sourire aux lèvres. En attendant l'issue heureuse, ils souffrent financièrement même si la société immobilière – baille-resse de l'établissement – se montre arrangeante et solidaire. Une bienveillance qui colle parfaitement avec l'état d'esprit du jeune couple à qui l'avenir ne peut que sourire.

Kevin Vaucher



ŒIL DU LECTEUR

Un cours gratuit qui aiderait à réfléchir ?

Anniversaire



SERVICES RELIGIEUX

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

Activités du 31 mars au 7 avril

FLEURIER : jeudi 1^{er} avril, à 19 h, jeudi saint, culte musical, V. Tschanz Anderegg.

LES VERRIÈRES : vendredi, à 10 h, vendredi saint, culte, S. Schlüter.

COUVET : samedi, à 17 h 30, samedi saint, culte, P. Schlüter. Dimanche, à 6 h, aube de Pâques, culte, V. Tschanz Anderegg.

TRAVERS : dimanche, à 10 h, matin de Pâques, culte, D. Allisson.

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Activités du 31 mars au 8 avril

COUVET : aujourd'hui mercredi, à 14 h 30, chapelet et à 15 h, messe. Mardi, à 9 h, messe. Mercredi 7, à 14 h 30, chapelet, à 15 h, messe et à 19 h 30, adoration eucharistique.

TRAVERS : ce soir mercredi, à 19 h 30, adoration eucharistique. Samedi, à 20 h, vigile pascale, avec tous les enfants du catéchisme.

FLEURIER : aujourd'hui mercredi, à 16 h, chapelet en italien. Jeudi, à 20 h, messe suivie de la veillée avec tous les enfants du catéchisme. Vendredi, à 14 h, vendredi saint, chemin de croix avec les enfants du catéchisme de 6^e année suivi de la célébration de la passion du Christ et à 15 h avec tous les enfants du catéchisme. Dimanche, à 10 h, messe de Pâques avec les enfants du catéchisme. Lundi, à 19 h 30, chapelet. Mercredi 7, à 16 h, chapelet en italien. Jeudi 8, à 19 h, messe. Vendredi 9, à 9 h, messe et à 17 h, chapelet en italien.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE

Activités du 31 mars au 7 avril

LA CÔTE-AUX-FÉES : vendredi, à 10 h, culte à l'église libre. Dimanche, à 10 h, culte à l'église libre.

L'école du dimanche et la garderie ont lieu à l'église libre (Bellevue 6, La Côte-aux-Fées).

Pour consulter le programme de nos activités à tout moment : www.eelcaf.ch/agenda

Renseignements :

D. Hoehn, pasteur, tél. 032 865 12 03.

LE PHARE, FLEURIER

ANCIENNE BONNETERIE (av. Daniel-Jeanrichard 2b) : les cultes ont repris MAIS sur inscription via doodle ou appel au tél. 079 733 25 46.

Groupe de maison et renseignements : www.lephare.ch, tél. 079 733 25 46.

ARMÉE DU SALUT

Activités du 31 mars au 7 avril

Ce jeudi, de 19 h à 21 h, salle ouverte, lieu de prières. Dimanche de Pâques, à 9 h 45, culte (animation pour les enfants). Jeudi 8, de 15 h à 17 h, salle ouverte, lieu de partage autour d'une tasse de café, bienvenue à tous.

FLEURIER (Régional 3).

Pour toutes aides matérielles et spirituelle : Jean-Daniel Egger, tél. 032 861 45 62, fleurier.armeedusalut.ch

EN CAS D'URGENCE

un problème de santé ?
composez le bon numéro :



urgences: **144**



services de garde:
médecin
pharmacien
dentiste
0848 134 134



hotline pédiatrique:
032 713 38 48

ine.ch

Les pharmacies de service au Vallon sont ouvertes au public le dimanche et jours fériés de 11 h à 12 h et de 17 h à 18 h.

Policlinique de l'RHNe
Val-de-Travers, Couvet
(7j/7 et 24h/24)

Rendez-vous suivi
et pansements **032 919 47 08**

Permanence
médico-chirurgicale **0848 134 134**

Ambulance **144**

Intoxication **145**

Police-secours **117**

Service de défense incendie
et de secours (SDIS Valtra) **118**

Police neuchâteloise

Fleurier **032 889 62 27**

Service de l'eau
de Val-de-Travers **032 886 43 78**
NUMÉRO D'URGENCE

Du lundi au jeudi, de 17h à 7h ainsi que le vendredi après-midi, le week-end et les jours fériés. En dehors de ces heures, le service de l'eau est atteignable au **032 886 43 45**

En cas de fuite ou autres problèmes concernant le réseau d'eau sis sur le domaine public.

DUBOIS YAN
Sarl
POMPES FUNÉBRES • VAL-DE-TRAVERS

VAL-DE-TRAVERS

Toutes formalités
À votre service 24 h sur 24
Prévoyance funéraire

Tél. 032 861 12 64
Tél. 032 861 38 35 - pf.dubois@bluewin.ch

Marbrerie Terziani

2108 COUVET

Téléphone 032 863 13 62

Avis mortuaires

Travers



*L'Éternel est mon berger,
je ne manquerai de rien.
Même quand je marcherai
dans la vallée de la mort,
Je ne craindrai aucun mal !
Car tu es avec moi.*
Psaume 23

Son fils et sa belle-fille :

Philippe et Louise Fanac,

Ses petits-enfants et son arrière-petit-fils :
Tiffany et Gaylor Monnier-Suhr, leur fils
Dylan,
Emile Fanac et son amie Viviane,

Ses frères, sa sœur, ses belles-sœurs, ses
neveux et nièces,

ainsi que les familles parentes, alliées et
amies

ont la tristesse de faire part du décès de

Madame
Elisabeth FANAC
née Wey

enlevée à leur tendre affection, le 28 mars
2021, dans sa 86^e année.

Au vu des circonstances actuelles, une
cérémonie aura lieu dans l'intimité.

Adresse de la famille :

Philippe et Louise Fanac
Rue des Deux Fontaines 2
2105 Travers

Un grand merci à l'ensemble du personnel
du home des Charmettes à Neuchâtel,
pour sa gentillesse et son dévouement.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Fleurier

*Le Secours me vient de l'Éternel
Qui a fait les cieus et la terre.*
Psaume 121

Sa fille :

Corinne Genton-Dubois, à Onex ;

Ses petits-enfants :

Alexandre, Marc et leur papa Michel
Genton,

ainsi que les familles parentes, alliées
et amies en Suisse et en France

ont la tristesse de faire part du décès de

Madame
Liliane DUBOIS
née Grandjean

enlevée à leur tendre affection, le 28 mars
2021, à l'âge de 84 ans.

Les personnes souhaitant se rendre
à la cérémonie doivent impérativement
s'inscrire en appelant M. Michel Genton
079 598 89 17, cérémonie qui aura lieu au
temple de Fleurier, le vendredi 16 avril à
10h30.

Adresse de la famille :

Monsieur
Alexandre Genton
Rue Leschet 5
1205 Genève

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part



L'entreprise CODONI SA
a la tristesse de faire part du décès de

Monsieur
Luigi DELL'OREFICE

notre fidèle collaborateur pendant 40 ans.

Nous garderons de beaux souvenirs
de Luigi.

Nous présentons à sa famille
nos sincères condoléances.



La vue depuis le terrain : notre réponse à la crise du Tigre au Soudan

1^{er} mars 2021 - Lucy Bamforth

Nous avons également constaté qu'il y a un besoin urgent d'installations sanitaires telles que des toilettes et des activités pour promouvoir l'hygiène afin de prévenir la propagation des maladies hydriques. Un approvisionnement durable en eau est également nécessaire, car la seule source d'eau potable est constituée par les réservoirs d'eau gonflables que les camions-citernes remplissent plusieurs fois par jour. « La qualité de l'eau est bonne, mais le transport de l'eau par camion est très coûteux », explique Damon, notre chef de l'équipe d'urgence au Soudan. « Il faut trouver des solutions alternatives ».

Nous sommes focalisés principalement sur l'intervention essentielle en matière de santé et de nutrition. « Ces besoins sont importants dans le camp de Tunaydbah », déclare notre conseillère en santé et nutrition pour le programme du Soudan. « Les maladies transmissibles telles que le palu-



À suivre

Restaurant Le National
Famille Cruz - Fleurier
Dimanche de Pâques
MENU À L'EMPORTER
Cabri et pommes au four
Fr. 28.- par personne
ou
carte
Réservation
au **032 860 10 87**
ou **076 576 12 36**

S.P. Salt & Pepper BAR - RESTAURANT
hdv HOTEL DE VILLE RESTAURANT - BAR
Menus de Pâques
MENU A
Amuse-bouche de Pâques
Foie gras de canard maison et son chutney de mangue au miel
Tartare de saumon à la nordique, panache de salade au balsamique, toast et pommes frites
Coques en chocolat aux fruits rouges
MENU B
Amuse-bouche de Pâques
Duo d'asperges aux gambas gratinées
Brochette d'agneau marinée aux herbes, sauce crémeuse, légumes du jardin et gratin de pommes de terre
Coques en chocolat aux fruits rouges
Fr. 54.- par personne
Réservez vos menus par tél. **032 860 14 44** jusqu'au 1^{er} avril
À emporter ou livrés du vendredi 2 avril au lundi 5 avril midi et soir, **11h30-13h30 / 18h00-20h00**

ACOUSTIC JOYE conseil et adaptation d'aides auditives
Pharmacieplus Val de Travers Couvet
oticon Nouveau
Testez votre audition et essayez des aides auditives de dernières générations
Tous les jeudis au centre commercial COOP
Tel. : 032 724 37 38
www.acousticjoye.ch
Pia-Baptistine JOYE-Collonge
Spécialiste des appareils auditifs

« Au Gourmet »
BOUCHERIE - CHARCUTERIE
DEPUIS 1987
Famille L.-Z. Huguenin - 2114 Fleurier - O32 861 11 73
Vacances
* * * * *
La boucherie sera fermée
du mardi 6 avril
au lundi 19 avril 2021 inclus.
Continuez de bien prendre soin de vous !

AMM APPAREILS Ménagers Marechal
Rue du Grenier 11
2114 FLEURIER
Service Technique
réparation toutes Marques
lave-linge, Lave-vaisselle,
Sèche-linge, Cuisinière,
Réfrigérateur, Congélateur
Tél. 032 861 21 03

MôTifs Coiffure
pour Elle et Lui
Le salon sera ouvert
le samedi de Pâques 3 avril.
VACANCES
fermé du mardi 6 avril
au vendredi 9 avril.
Stéphanie remercie sa fidèle clientèle et lui souhaite de Joyeuses Fêtes de Pâques.
Continuez à prendre soin de vous !
Dumont Stéphanie - T. **032 861 13 10**
Grande Rue 1 - 2112 Môtiers

P. SIMONIN & FILS Sàrl
FLEURIER COUVET
Tél. 032 861 11 48 Tél. 032 863 27 57
Fax 032 861 37 51
50 ans
Ferblanterie - Ins. Sanitaires
Couverture - Paratonnerre

De l'imagination à la réalisation
depuis 1990
ANTONIO GONZALEZ
ENTREPRISE DE PEINTURE
Vers Plaine Fin 3 | 2112 Môtiers
Tél. 032 861 29 75
Mobile 079 282 45 59

CHERCHE FÔRET
à acheter
15 à 20 hectares et plus.
Région Jura NE et VD
079 417 69 94

Le Courrier du Val-de-Travers hebdo et l'Imprimerie Montandon vous souhaitent d'excellentes **Fêtes de Pâques**
IMPRIMERIE MONTANDON
Courrier Val-de-Travers HEBDO

bh
Sanitaire • Chauffage
Bruno Hirschy • Creux-aux-Loups 1 • CH-2112 Môtiers
Portable 079 775 44 28 • bhsc@bluewin.ch

Centre d'apprentissage de l'Arc jurassien

Une nouvelle antenne à Couvet

Afin de renforcer la formation duale et de pérenniser une formation en mécanique au Val-de-Travers, les Fleurons confieront désormais la formation de leurs apprentis au Centre d'apprentissage de l'Arc jurassien (CAAJ). Ce dernier possédera ainsi une antenne sur le site du Centre neuchâtelois d'intégration professionnelle (CNIP), à Couvet.

Depuis 2011, le Réseau des Fleurons, groupement d'entreprises du Val-de-Travers, possède un centre d'apprentissage dans les locaux de l'ancienne usine Dubied à Couvet, en partenariat avec le CNIP.

Ce dernier a formé à ce jour près d'une cinquantaine d'apprentis aux métiers de micromécani-

ciens, mécanicien de production ou polymécanicien. Ces formations sont toutes reconnues par un certificat fédéral de capacité (CFC).

Le concept dual permet aux sociétés d'externaliser la formation pratique de ces métiers durant les deux premières années d'apprentissage et de la terminer ensuite au sein de leur entreprise.

Afin de perpétuer l'apprentissage des métiers de la mécanique en mode dual au Val-de-Travers, les Fleurons ont choisi de confier la formation de leurs apprentis au CAAJ, basé à La Chaux-de-Fonds. De ce fait, ce dernier va créer une antenne sur le site du CNIP à Couvet.

Le CAAJ est aujourd'hui une coopérative forte d'une trentaine d'entreprises, comptant une centaine d'apprentis en formation duale. Il favorise l'organisation de stages permettant aux jeunes de découvrir les métiers techniques et de s'orienter vers la voie la plus en

adéquation avec leurs aspirations. Cette synergie entre les apprentis, les entreprises, les formateurs et les métiers est très profitable.

Pour notre région, conserver un site de formation à Couvet permet de valoriser le Val-de-Travers et de répondre aux besoins locaux, tant des entreprises formatrices que des apprentis, mais également d'en faire profiter géographiquement ceux du Littoral neuchâtelois, principalement du district de Boudry.

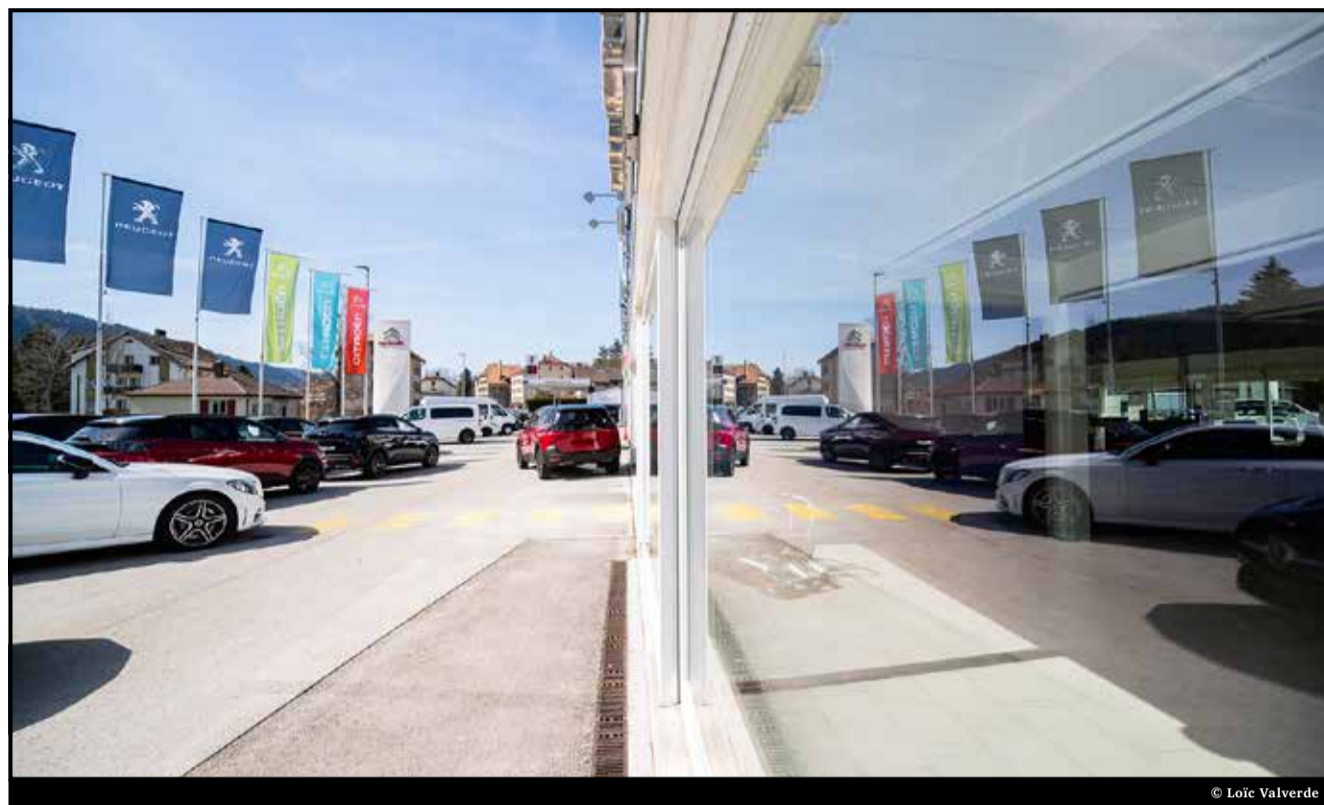
L'intégration au sein du CAAJ apporte une image forte et dynamique à la formation duale : une

seule porte d'entrée pour les candidats, des métiers d'avenir et un accès à deux sites dans le canton.

La nouvelle répartition permet aussi de clarifier les missions de chaque entité : le CAAJ pour l'apprentissage et le CNIP pour l'intégration professionnelle.

Le Réseau des Fleurons et le CAAJ se réjouissent de cette nouvelle opportunité pour les apprentis du Val-de-Travers et espèrent susciter des vocations auprès des jeunes Vallonniers.

Expo de printemps sous le soleil



Le week-end dernier, les visiteurs ont pu découvrir les offres des Garages Hotz, à Travers, lors de l'exposition de printemps. Malgré les restrictions sanitaires, il y a eu une belle affluence durant les trois jours.

DES LIVRES

La Suisse et le Vatican dans la tempête



La Suisse et le Vatican sont deux petits États neutres. Désireux de déployer une action de médiation et d'aide humanitaire, ils se rapprochent lors du premier conflit

mondial. Ces relations se poursuivent dans l'entre-deux-guerres. Deux hommes incarnent bientôt cette communauté de vues et d'intérêts : le cardinal Luigi Maglione, secrétaire d'État en 1939, et Paul Ruegger, ambassadeur de Suisse à Rome. Le pape Pie XII mène une diplomatie parallèle et secrète en soutenant les officiers allemands prêts à liquider Hitler. Mgr Maglione dirige la diplomatie officielle du Vatican. L'entraide avec la Suisse fonctionne à merveille. Le cardinal donne aux autorités helvétiques des renseignements politiques, militaires et diplomatiques de première valeur, alors que ces dernières rendent des services financiers et diplomatiques au Saint-Siège. En parallèle à cela, le service de renseignement suisse noue des contacts dangereux avec celui du 3^e Reich.

Par Jean-Pierre Dorand, maître de gymnase.

En vente libre sur www.cabedita.ch et en librairie.



OEIL DU LECTEUR

Ces canards se sont appropriés, depuis 2 ans déjà, cette piscine de Saint-Sulpice...

@ Anne-Marie Meier



Service de défense incendie et de secours

Les sapeurs-pompiers du SDIS sont sortis les :

Mardi 23 mars : à 11 h 09 à Couvet, alarme automatique sans engagement sur place.

Samedi 27 mars : à 8 h 04 sur la H10 à Saint-Sulpice, récupération d'hydrocarbures sur la route, en collaboration avec le détachement de premier secours 1 de Neuchâtel, la police cantonale, la sécurité de proximité de la commune de Val-de-Travers et le service des ponts et chaussées.

Plus d'infos : www.sdis-valtra.ch

CE NUMÉRO EST DE
12 PAGES

Culte avec Bach

Demain jeudi, à 19 h, et ce n'est pas un poisson d'avril, la paroisse réformée du Val-de-Travers offre un culte musical au temple de Fleurier.

Cette célébration de la semaine sainte sera animée par la pasteure Véronique Tschanz Anderegg.

À l'orgue du temple, Jean-Samuel Bucher interprétera uniquement des œuvres de Jean-Sébastien Bach : des chorals composés pour cette fête et leurs variations ainsi qu'un adagio bien connu du cantor de Leipzig.

Registre du commerce

DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS

Fondation d'institutions de soins du Val-de-Travers, à Val-de-Travers. Codoni-Sancey Caroline Sophie n'est plus membre et vice-présidente du comité de gestion ; ses pouvoirs sont radiés.

Jacot Chocolatier SA, à Val-de-Travers. Knöpfel Daniel Andrew, membre du conseil d'administration, jusqu'ici directeur, nommé président, signe désormais individuellement. Schalch Andreas Emil, membre du conseil d'administration, jusqu'ici président, continue de signer collectivement à deux.

Val-de-Tri SA, à Val-de-Travers. Administration : Wyss Pierre-Alain, nommé président, et Wieland Vincent, de Schüpfen, aux Verrières, secrétaire, lesquels signent individuellement.

AR Electricité SA, à Val-de-Travers. Le capital-actions a été libéré ultérieurement à concurrence de CHF 50'000. Capital-actions : CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 100 actions de CHF 1'000, nominatives, liées selon statuts.

Francis Fatton, à Val-de-Travers. L'inscription est radiée par suite de cessation de l'exploitation.

Grill Restaurant le Crêt-de-l'Anneau, Poux, à Val-de-Travers. L'inscription est radiée d'office en application de l'article 152 ORC.

Elder Concept - de Ribaupierre, à Val-de-Travers, Travers, rue Miéville 2, 2105 Travers. Nouvelle entreprise individuelle. Titulaire : de Ribaupierre Stella Marie-Béatrice, de France, à Val-de-Travers. But : exploitation d'une entreprise d'événementiel, loisirs, détente et relaxation ; production, organisation, promotion et gestion de toutes activités culturelles, sportives, artistiques et sociales, en Suisse et dans le monde.

Brocard Menuiserie, à Val-de-Travers. Le titulaire a été déclaré en faillite par jugement du Tribunal régional du Littoral et du Val-de-Travers en date du 23.02.2021.

Fondation Philanthropique du Val-de-Travers, à Val-de-Travers. But modifié : venir en aide aux personnes nécessiteuses du Val-de-Travers, en particulier à celles qui sont veuves, orphelines ou invalides, sans distinction de race, de religion ou d'appartenance politique ; secourir les militaires ou leurs familles qui se trouvent dans le besoin à la suite de leurs engagements patriotiques ; soutenir des personnes morales qui visent à atteindre les mêmes objectifs ou dont l'engagement social et civique est méritant.

Société coopérative Fromagerie des Sagnettes, à Val-de-Travers. Vuillemez Pierre-André Joseph n'est plus membre et président du conseil d'administration ; ses pouvoirs sont radiés. Robert-Nicoud Grégory, du Locle, à Val-de-Travers, est membre et président du conseil d'administration avec signature collective à deux.

Jérôme Schneiter - carrelage et maçonnerie, à Val-de-Travers. Nouveau siège : La Sagne, rue Oscar Huguenin 12, 2314 La Sagne. Schneiter Jérôme est maintenant domicilié à La Sagne.

Swiss-Fourrages SA, à Val-de-Travers. Lebet Christian Bernard n'est plus administrateur ; ses pouvoirs sont radiés.

Fondation Andrée Jequier, à Val-de-Travers. Isler Anne-Pascale n'est plus membre du conseil de fondation ; ses pouvoirs sont radiés. Hamel David, du Noirmont, à Val-de-Travers, est membre et secrétaire du conseil de fondation avec signature collective à deux.

Alibey - Tansel Cubuk, à Val-de-Travers. L'inscription est radiée par suite de cessation de l'exploitation.

Bourquin SA, à Val-de-Travers. La procuration de Stadelmann Sébastien Pierre Léonard est radiée. Uelliger Cynthia continue de signer par procuration, collectivement à deux, mais désormais sans autre restriction.



OEIL FLÂNEUR

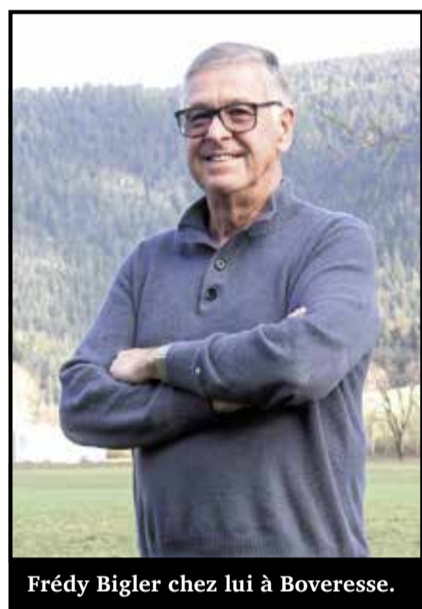
En 2015, une botte géante en paille avait été installée par les responsables d'Evologia parmi les œuvres de Môtiers - Art en plein air. Cette fois, c'est Piu-Piu le canard qui s'est envolé des Jardins extraordinaires de Cernier pour s'inviter en avant-première à Môtiers 2021.

© François Charrière

Dans les silos de l'histoire

Comme chaque Vallonnien a pu le constater, les trois silos de Landi sont actuellement en cours de destruction à Môtiers. Inutilisés – et donc inutiles – depuis 2015, ils seront remplacés par un parking. Gérant de l'Office commercial du groupe entre 1983 et 2013, Frédy Bigler navigue entre tristesse et réalisme au moment d'évoquer la chute des tours de Môtiers.

Arrivé à la tête du Landi de Môtiers (qui s'appelait alors la Société d'agriculture du Val-de-Travers) en 1983, Frédy Bigler s'y est consacré corps et âme durant trente ans. « Cette longévité explique probablement en partie pourquoi j'ai le cœur serré de voir les silos disparaître.



Frédy Bigler chez lui à Boveresse.

Je sais que les travaux de destruction vont durer cinq semaines et je suis déjà passé plusieurs fois devant pour voir l'avancée des travaux. Ce n'est pas évident car c'est une pièce de patrimoine qui est retirée en quelque sorte. C'est aussi une sacrée page d'histoire qui se tourne. Fondée le 1^{er} février 1885 aux Six-Communes de Môtiers, la Société d'agriculture avait initialement comme but la mise sur pied de concours de bétail. 500 paysans de la région y avait adhéré en payant une cotisation de trois francs par année.

Un silo de 500 tonnes ajouté en 1989

En 1897, le début de l'achat groupé de céréales et d'engrais a posé les bases de ce qui deviendra l'Office commercial de la société en 1912. Jusqu'au 1^{er} janvier 2013, date à laquelle Frédy Bigler a pris sa retraite, il n'y a eu que quatre gérants qui se sont succédé dont lui et Jean Ruffieux (1939-1983). Près de 75 ans de règne à eux deux ! Et les silos dans tout ça ? On y vient, rassurez-vous ! C'est justement l'expansion croissante et constante de cette activité commerciale qui a poussé à leur construction. D'abord un premier en 1964 puis un second en 1980 et enfin un troisième en 1989. Il s'agit de leur date d'exploitation et non de construction.

« Le dernier silo a ajouté 500 tonnes de capacité supplémentaire aux 500 tonnes déjà existantes grâce aux deux premières « tours ». Et ce n'était parfois même pas suffisant pour faire face à l'afflux des fourragères des paysans de la région. » Comme le relatait un journaliste dans

« L'Impartial » du 13 juillet 1989, la production des céréales fourragères ne cessait d'augmenter au Vallon à la fin des années 1980. Elle s'établissait à 444 hectares en 1988. Par comparaison, la part des céréales panifiables – stockée hors du canton – n'était que de 109 hectares. Avant d'en arriver à cette période dorée, il a fallu beaucoup de travail. La partie commerciale de l'activité a véritablement décollé avec l'arrivée de Jean Ruffieux en 1939.

« Ce gérant indésirable, c'était moi ! »

Ce prodige de 22 ans venait de sortir premier de sa volée à l'école d'agriculture de Cernier avec la note parfaite de six sur six. En 1957, il a acheté une vieille scierie pour en faire un dépôt agricole puis un moulin à Môtiers. Deux ans plus tard, un congélateur collectif a été installé puis c'était au tour du centre de conditionnement de céréales d'être créé avant que le premier silo complète le tout. « C'est vraiment Jean Ruffieux qui a mis sur les rails ce dont j'ai « hérité » en 1983 et que j'ai passablement développé par la suite.



Les quatre présidents de l'Office commercial de la Société d'agriculture de 1912 à 2013.

C'est particulièrement vrai pour le magasin Landi « actuel » car il a été construit l'année même de mon entrée en fonction », témoigne Frédy Bigler.

Durant son long mandat, l'homme de 73 ans a fait passer la surface de vente du magasin de 67 mètres carrés à près de 800 mètres carrés. Tout n'a pas été facile pour autant et certains ne voyaient pas d'un bon œil la venue de ce Bernois d'origine dans le Vallon. « Un jour, un monsieur entre dans le commerce et se plaint de ce nouveau gérant suisse allemand. Je suis un peu entré dans son jeu en lui disant « ah oui, vraiment, en pleine crise horlogère en plus » et ainsi de suite. Puis je lui ai avoué que ce gérant



indésirable, c'était moi. Je ne l'ai plus jamais revu par la suite », se souvient-il avec amusement. Trois décennies plus tard, son départ suscitait le regret général de la population. Comme quoi...

Puis la production de céréales s'écroula

Ses capacités à anticiper le changement ont notamment plaidé en sa faveur : « En 1993, six coopératives agricoles du pays – dont deux romandes – ont fusionné pour former fenaco (fédération nationale des coopératives). L'idée était de renforcer notre structure à la suite de l'ouverture prochaine des frontières via les bilatérales avec l'Union européenne. Il fallait nous diversifier car les ventes agricoles allaient inévitablement chuter. » C'est effectivement ce qu'il s'est produit par la suite. C'est à la même époque que la Société d'agriculture du Val-de-Travers est devenue Landi pour des raisons marketing. « Il fallait une entité nationale qui soit autant compréhensible en Romandie qu'en Suisse alémanique afin d'être plus efficace en termes de publicité », révèle-t-il.

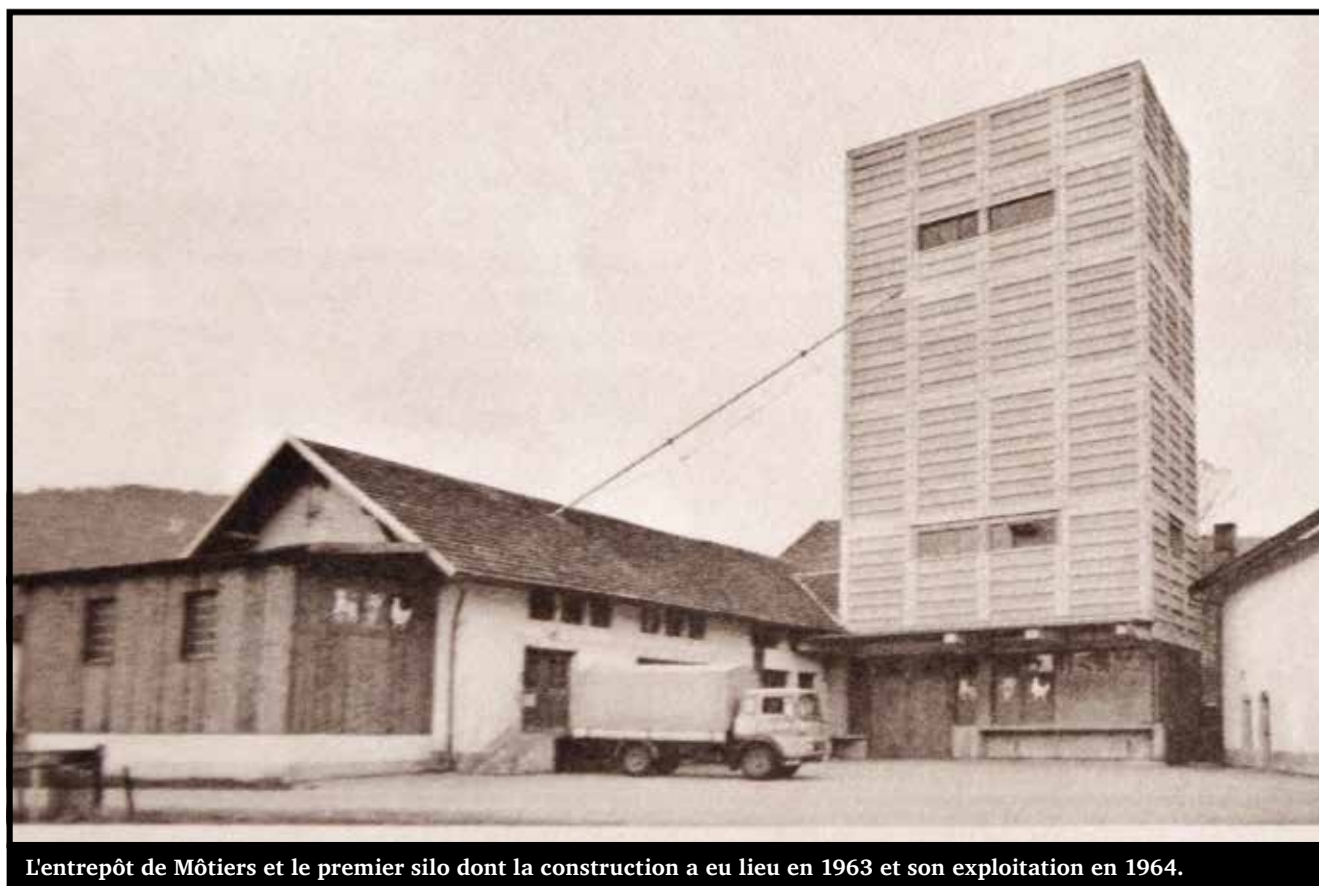
Avec quel résultat au final ? « 1.4 milliards de chiffre d'affaires et 230 filiales Landi dans le pays. » Mais comme la politique en matière d'agriculture a évolué et que les primes pour la production de céréales ont nettement diminué ces dernières années, les quantités à stocker se sont effondrées. « On est passé de 1600 tonnes annuelles à moins de 150 tonnes. Vous imaginez le ratio ! » Voilà pourquoi les silos de Môtiers sont devenus inutiles au fil des ans. Après la fusion de trois des cinq Landi du canton en

2010 (à laquelle s'est ajouté Cornaux en 2014), les céréales du Vallon ont été stockées à Saint-Aubin dès 2015. Le parking qui sera bâti à la place des « tours » sera bien plus profitable à l'entreprise qui a vu ses ventes exploser pour le secteur « magasin » depuis plusieurs années. « Dans la continuité, c'est un choix logique », résume Frédy Bigler qui voit une partie de ce qu'il a créé disparaître. Non pas disparaître, grandir !

Kevin Vaucher




De loin, les tours de Môtiers offraient un point d'accroche rapidement identifiable pour le regard.




L'entrepôt de Môtiers et le premier silo dont la construction a eu lieu en 1963 et son exploitation en 1964.

Switzerland's 4x4
SUBARU




Garage du Pré



SAUSER

Thierry Sauser
Entre-deux-Rivières
2114 Fleurier
T. 032 861 34 24
garagedupre@bluewin.ch

Nos occasions sur
www.garagedupre.ch



Faites contrôler régulièrement vos installations électriques par des professionnels afin d'assurer votre sécurité et celle de votre entourage.

ElectroGContrôle Sàrl
Contrôle d'installations électriques

Rue du Preyel 9 - 2108 Couvet
info@electrocontrol.ch - 079 428 83 33



Constructions métalliques - Serrurerie
Pierre-Philippe Muriset
Rue du Quarre 5 Les Prés Bugnons 4
2113 Boveresse 2525 Le Landeron
www.serrurerie-muriset.ch
032 751 63 73 - 079 334 20 39



LABORATOIRE DENTAIRE
Entretien - Rénovation
Réparation de
Prothèses Dentaires

M.C Huguenin
Technicienne Diplômée

Rue de France 3
CH 1450 Sainte-Croix
079 409 05 25

BRÛLEURS À MAZOUT
Test antipollution
Service avec abonnement

032 863 33 27
079 624 05 13

F. BERSET - 2108 COUVET
CONTRÔLEUR OFFICIEL
AVEC BREVET FÉDÉRAL



F. CARRELAGE Sàrl

ÉTUDE | PROPOSITION | DEVIS
TRANSFORMATIONS - CONSTRUCTIONS NEUVES

Pour votre habitat
Salle de bains - Cuisine - Hall d'entrée - Escaliers
Parois décorative - Terrasse - etc...


Pose de tout type de carrelage
Grand format - Faïence - Mosaïque
Pierre naturelle - Dallage - etc...

Diagnostic d'amiante et produits dangereux dans le bâtiment

Sven FREY
Clos Donzel 5 - 2114 Fleurier
T. +41 32 860 13 51 - sven@f-carrelage.ch

En raison des Fêtes de Pâques, nos bureaux et ateliers seront fermés jusqu'au mardi 6 avril, à 8 heures.

Joyeuses Fêtes de Pâques !



Gourrier Val-de-Travers

QUATRIÈME CHAPITRE suite du 18.03.2021 *Roman écrit par Jeanluc Virgilio basé sur des anciennes lettres retrouvées*

Une hirondelle sur l'épaule

Dure épreuve

– Tu sais Giovanni, ce matin mes pieds me font bien mal ! Je pense que c'est un très mauvais signe !

Giovanni, sa hache sur l'épaule, n'en avait pas tenu compte :

– Ça n'est que début de l'hiver ! Tu n'as aucune raison de t'inquiéter !

Le curé ouvra et fit chauffer la chapelle, ce qui était assez rare. Tous accoururent. Dans les pires moments de l'existence vaut mieux être ensemble. Certains ressentiaient que d'avoir survécu à une si grande catastrophe, tenait du miracle !

– C'est une coulée qui a bien dû descendre du Corzelli...

– Peut-être bien ? Ou de plus à gauche encore !

Les maisons nichées sur le flanc de la côte s'étaient en partie écroulées mais à première vue, sans faire de victimes. Des champs étaient si dévastés qu'il faudrait bien se résoudre à les abandonner.

Giovanni ne disait rien. Il s'était abstenu d'entrer dans la chapelle, hagard et abattu...

Un miracle ?

Il en doutait, mais La Brune qu'il était allé chercher, avait survécu elle aussi... Elle était calme, il avait pris le soin de l'attacher.

Comment se tirer d'un si mauvais pas ? Le logis est inhabitable et probablement pour toujours. Le

pré n'est qu'une immense étendue de gravas. Le peu d'herbe qu'il produirait ne suffirait pas à nourrir La Brune. Vendre la bête en de pareilles circonstances tenait de l'impossible. Plus de lait, plus de beurre, plus de moyen d'échange... Mais il faut faire face et trouver une solution !

Un printemps glacial, un été de pluies, l'automne était trop vite arrivé. Peu de foin, encore moins de regain, comment nourrir le bétail ?

Giovanni s'éloigna discrètement des prières et des chants communitaires. Il tentait de cheminer, tirant sur la corde de la Brune qui peinait à avancer. Ça le calmait.

Quelques jours s'écoulèrent... Il entreprit de tailler des poutres pour parer au plus urgent, mais il se révélait bien incapable de les bouger... S'il se tenait à l'écart, c'est qu'il éprouvait comme de la honte... Il n'avait nullement l'intention de faire avec les autres qui s'affairaient ensemble avec force et détermination.

Il rejoignit une très ancienne cabane de bois qu'il avait aménagée un peu à l'écart au-dessous du village. C'était petit mais bien assez spacieux pour y abriter une famille. L'abri de branchages tressés était rudimentaire certes, mais un trou percé dans le toit laissait ingénieusement passer la fumée d'un potager à bois.

Rosa pourrait y apprêter des repas simples comme toujours : un jour des châtaignes, souvent de

la polenta et parfois des pommes de terre qu'une voisine lui aurait cédées contre un peu de lait de la Brune.

Il faudrait bien qu'il décide sa femme à rejoindre ce gîte de fortune !

Elle s'accommoda de cette situation précaire sans protester. Les raccommodages et le lavage des habits confiés par les personnes un peu plus à l'aise du village, amélioreraient un peu l'ordinaire. Elle imaginait que les vrais billets de banque qu'elle recevait en contrepartie, aideraient la famille jusqu'à la fin de l'hiver...

Alors que Giovanni tentait tant bien que mal d'ouvrir un chemin pour rejoindre son ancienne maison, Franco, propriétaire chanceux quelque peu épargné par l'avalanche, vint à sa rencontre.

Giovanni était sur ses gardes. Par le passé, les familles s'étaient brouillées pour une affaire d'eau et de source surtout. Il devait faire bonne figure, rester digne et avant tout, ne rien laisser paraître des difficultés que la famille subissait.

– Come stai Giovanni ? s'exclama Franco. C'était à la fois franc et chaleureux. La riposte ne pouvait être qu'ouverte.

– Bene ma ! ...

Franco ne se posait pas en maître de la situation, il semblait conciliant et sincère :

– J'ai peut-être une solution pour toi...

Il attendait une réponse de Giovanni qui ne vint pas, il ajouta :

– On pourrait en parler !

– Une solution à quoi ? Franco s'approcha de Giovanni comme s'il avait voulu qu'on ne surprenne pas leur conversation. Il ajouta à voix basse :

– C'est à propos de ta maison ! Passe me voir et on en parle !

Giovanni ne put en savoir plus. Franco s'était retourné et s'en était allé d'où il venait...

Ta maison

La maison ! Mais à quoi Franco voulait-il faire allusion ? Ta maison ? L'avalanche n'avait laissé que tas de pierre et bouts de bois informes des lieux de sa naissance !

Avec le toit qui avait fini par s'effondrer, s'envolaient ses dernières illusions de retourner y vivre. Malgré les chevrons façonnés pour le gros œuvre, la tâche bien trop rude le contraignait à renoncer. Il était condamné à abandonner le foyer que ses ancêtres avaient arraché à la terre. Ça bourdonnait dans sa tête comme une trahison. Il maudit chaque pierre, chaque planche et chaque tuile...

Il revint encore... En tentant de libérer un passage, il constata que le puits était complètement bouché... l'eau n'y reviendrait jamais...

Alors... lui non plus !

Il savait que cela n'était guère raisonnable, mais pour un peu d'argent il vendit les poutres qu'il avait dûment confectionnées

Affronter en automne les aléas du chemin vers la Suisse paraissait

impensable ! Plus insupportable encore serait de croiser les bûcherons de la région et les de maçons de Bergame qui rentreraient...les poches pleines !

Là-bas personne n'escomptait son retour pas plus qu'il n'y trouverait du travail.

À cette époque de l'année, personne encore ne s'était aventuré à accomplir le chemin inverse. Partir avec une femme et des enfants était absolument insensé...

Vivre en n'appartenant à nulle part lui était intolérable, aussi ! Certains s'étaient dépêchés d'oublier le Giovanni devenu aigri et acariâtre et trop souvent même colérique.

En Suisse, il passait pour un de là-bas, un saison... À Antrona, il était devenu un stagionale...

Repartir... avec la famille, tournait à l'obsession !

Comment supporteraient-ils la traversée des montagnes, les marécages du Rhône, les interminables passages à travers les vignes, les sentiers à travers les forêts, la couche à même le sol ?

Tout se bousculait dans sa tête. Il était fier et il fallait bien tenter quelque chose. Il se garda bien de toucher un seul mot à Rosa, de son hasardeux projet.

– Ta maison ! avait dit Franco.

Était-ce qu'il parlait de ce tas de pierre qui ne semblait plus vouloir abriter quiconque à moins de deux cents pas ou parlait-il d'autre chose... ailleurs ?

À suivre

**VOTEZ COMPACT
LA LISTE DES VERT-E-S AU GRAND CONSEIL**

NOS CANDIDAT-E-S DU VAL-DE-TRAVERS



ROBY TSCHOPP
AU CONSEIL D'ÉTAT

EMILE BLANT

NAOMI HUMBERT

MARIE-FRANCE VAUCHER

LES VERT-E-S
ÉCOLOGIE ET LIBERTÉ

ÉLECTIONS CANTONALES



Engagés pour le Vallon ...



... nous sommes prêt-e-s à nous engager aussi pour le canton !



maulini
CONSTRUCTION SA

2105 TRAVERS - T +41 (0)32 863 33 45

MAÇONNERIE
BÉTON ARMÉ
CHAPES LIQUIDES
SABLAGE
CARRELAGE
PLÂTRERIE
ÉCHAFAUDAGES

**Cet emplacement
n'aurait-il pas été idéal pour
votre annonce ?**

Menuiserie • Cuisine
Charpente • Couverture

VUILLE Sàrl

Vy Saulnier 11 • 2115 Buttes • pavuille@sunrise.ch
077 425 19 52

Pour tous problèmes:
de vitre cassée, de porte, de serrure ou de clé

CODONISA
Entreprise de maçonnerie

MAÇONNERIE
BÉTON ARMÉ | CARRELAGE
RÉNOVATION DE
CRÉPIS À L'ANCIENNE

COUVET
+41 32 863 12 16

Thierry +41 79 679 54 05 | Marin +41 79 679 31 31
info@codonisa.ch

KF
ENERGIES

CHAUFFAGE • SANITAIRE
SERVICE APRES-VENTE
BRULEURS GAZ - MAZOUT BREVET FEDERAL

Fabrice Keller - 079 179 04 20
Mike Förster - 079 179 04 21

032 860 12 91 - 2114 Fleurier - kfenergies@bluewin.ch

Les ambulanciers des vallées organisent des stands de prévention

Si les services d'ambulances sont généralement connus et reconnus pour la prise en charge préhospitalière de patients ou le transfert de ces derniers d'un établissement de soins à un autre, ils ont aussi un rôle important à jouer en ce qui concerne la prévention en matière de santé. Cette facette sera au centre d'une campagne visant à sensibiliser la population du Val-de-Ruz et du Val-de-Travers aux risques liés aux arrêts cardio-respiratoires (ACR) et aux accidents vasculaires cérébraux (AVC).

Déjà partenaires privilégiés au sein du dispositif préhospitalier neuchâtelois, le service des ambulances du Val-de-Travers et Ambulances Roland Sàrl vont également unir leurs forces dans le contexte d'une campagne de prévention organisée pour rendre les habitants des deux vallées attentifs aux gestes qui sauvent, en particulier en cas d'arrêt cardio-respiratoire (ACR) et d'accident vasculaire cérébral (AVC).

Cette action de prévention intervient dans le cadre de projets initialement menés par deux ambulancières du service des ambulances du Val-de-Travers et supervisés par le responsable de la qualité du service, qui ont ensuite été rejoints par les Ambulances Roland. Elle s'inscrit dans une démarche globale des services d'ambulances visant l'amélioration proactive de la qualité des soins préhospitaliers.

Le but principal de cette action de prévention est d'impliquer et de renseigner le premier maillon de la chaîne des secours, c'est-à-dire les premiers témoins d'un événement, et d'améliorer ainsi la prise en charge des patients dans sa

globalité. En d'autres termes, en reconnaissant les symptômes d'une attaque cérébrale ou d'un infarctus et en connaissant les gestes simples qui sauvent des vies, tout le monde peut porter secours à son prochain.

La journée nationale du 144, le mercredi 14 avril prochain, sera l'occasion de lancer cette campagne qui se déroulera tout au long de l'année, au travers de stands de prévention – prévention d'autant plus nécessaire durant cette période de pandémie qui a notamment eu pour effet une diminution des appels au numéro d'urgence 144, notamment pour des AVC.

Cette vision centrée sur le patient et son sauvetage est partagée par tous les collaborateurs des services concernés, depuis le terrain jusqu'à la direction. Dans les services d'ambulances des vallées comme ailleurs, la santé et la qualité de la prise en charge des patients sont l'affaire de tous.

Voici les dates prévisionnelles des stands qui, pour le Val-de-Travers, se tiendront de 10 h à 14 h dans les villages suivants (sous réserve de l'évolution sanitaire) :

- Mercredi 14 avril : Fleurier (devant la Migros)
- Samedi 12 juin : Saint-Sulpice
- Vendredi 13 août : Les Bayards
- Samedi 30 octobre : Couvet

Le personnel ambulancier présent sur les stands de prévention se réjouit d'ores et déjà de pouvoir répondre à toutes vos questions.

Comm.

Entrepreneons Ensemble



PLR
Les Libéraux-Radicaux

Libres et responsables

Elections cantonales
18 avril 2021



Robella - Val-de-Travers

Ouverture de la saison estivale

Le vendredi 2 avril marquera l'ouverture de la saison estivale du site de la Robella / Val-de-Travers. Malgré les importantes chutes de neige de la mi-mars, les températures printanières ont fait fondre la neige et permettent d'accueillir la clientèle.

Le pumptrack et la luge Féeline sur le bas du site sont totalement dénués de neige. Les pistes de trotinettes sont également ouvertes mais encore partiellement enneigées par endroits.

Certains itinéraires pédestres ou cyclables en direction du Chaseron ne sont pas encore praticables mais cela ne devrait pas durer.

Tarifs

De nouveaux tarifs entreront en fonction dès l'ouverture. Les « Robels » disparaissent de la liste tarifaire mais seront toutefois acceptés si des clients possèdent encore des jetons.

La principale nouveauté se situe au niveau de la création de deux tarifs distincts entre les adultes et les jeunes (8-17 ans) et AVS. Pour rappel, les enfants de moins de 8 ans ont l'accès gratuit sur les installations.

Magic Pass

La Robella sera à nouveau dans le Magic Pass 21/22.

VOLLEYBALL LNA

Solenn Fabien fidèle à Valtra...



Pour le coach brésilien Luiz Souza, cette prolongation de contrat est une grande source de satisfaction. « *Son développement a été énorme à plusieurs niveaux, sortant de sa zone de confort et faisant évoluer son jeu avec sa vitesse et compréhension du match et sa confiance en réception. Je suis heureux qu'elle reste avec nous et je souhaite lui confier la tête de notre équipe la saison prochaine.* »

Ces nouvelles responsabilités semblent parfaitement correspondre au caractère et à l'état d'esprit de la future capitaine Solenn Fabien : « *Luiz et le comité m'accordent leur confiance et me permettent de prendre de nouvelles responsabilités dans l'équipe, et cela malgré mon jeune âge. Je leur en suis reconnaissante. Avec mes coéquipières, nous mettrons tout en œuvre pour atteindre les play-off et installer l'équipe durablement en LNA.* »

Le comité est au travail pour construire une équipe de caractère et aura encore probablement d'autres bonnes nouvelles à annoncer dans les prochains jours.

La jeune attaquante franco-suisse de 22 ans, Solenn Fabien, sera Vallonnaise la saison prochaine.

Le VBC Val-de-Travers, qui fêtera ses 50 ans d'existence cette année, aura vécu les deux premières saisons de son histoire en

LNA marquées par la crise sanitaire.

Pour le comité, les maîtres mots pour la prochaine saison sont donc la combativité et la stabilité, des valeurs qu'incarne parfaitement, selon la présidente Joëlle Roy, la jeune Solenn Fabien.

...et prolongation du contrat de Blanca Izquierdo

Le comité du VBC Val-de-Travers a reconduit le contrat de la passeuse espagnole de 27 ans Blanca Izquierdo pour une saison supplémentaire.

Après la prolongation des contrats de Solenn Fabien et Lejla Kurtaliqui, c'est donc une troisième joueuse qui poursuit l'aventure avec Valtra.

« *L'arrivée de Blanca en décembre a permis de montrer notre équipe sous un autre visage. Persuadée que la passeuse est une pièce maîtresse dans le jeu, c'est sans hésiter que nous lui avons accordé notre confiance* », explique la présidente Joëlle Roy.



La prolongation du contrat de la passeuse ibérique était également l'une des priorités du coach brésilien Luiz Souza. « *Blanca est une joueuse dont j'apprécie le style de jeu, rapide et précis. Elle est ambitieuse, combative et dirige bien le jeu !* ».

Blanca Izquierdo semble elle aussi très contente de continuer l'aventure en terre neuchâteloise. « *Je suis arrivée à la mi-saison et je n'ai pas eu la sensation d'avoir fini mon expérience ici, c'est pourquoi je serai de retour la saison prochaine. J'ai confiance en l'équipe et je suis convaincu qu'en travaillant dur nous pourrons faire de grandes choses* ».

SKI ALPIN



Last run des OJ du Ski club Fleurier pour la saison 2020-2021



Le week-end dernier, les OJ du Ski Club Fleurier ont fait leur dernière sortie à ski pour la saison 2020-2021.

Ils se sont régalés avec des conditions idylliques à Zermatt.

Malgré la situation particulière liée au Covid, les jeunes ont skié au total pas moins de 17 jours dont 5 dans les Alpes bernoises et valaisannes.

Ils ont participé au challenge 21 organisé par Swiss-Ski et au Grand Prix Migros où ils ont gagné Fr. 500.-.

Par contre, les licenciés n'ont malheureusement pas pu goûter aux joies des piquets après l'annulation de toutes les courses.

Bravo à Mirco, David, Sacha, Théo, Thibaut, Arthur, Lorine, Orlan, Tristan, Erwan, Joan, Antoine pour tous vos progrès pour un ski dynamique en mode race.

Maintenant, ils vont parfaire leur condition physique durant tout l'été.

HOCKEY SUR GLACE



Eva Bargo poursuit son aventure avec l'équipe nationale U16



Eva Bargo, première à droite.

Alors que nos équipes du MJ disputent des matches amicaux depuis le début du mois de mars et jusqu'à dimanche dernier, nous sommes fiers de suivre les exploits d'Eva Bargo sous les couleurs de notre équipe nationale féminine U16 ! Ce week-end, Eva partageait la première ligne de défense des U16 avec la Chaux-de-Fonnière Melissa Capezzali. Les jeunes

Suisseuses U16 se sont inclinées 1-0 face à leurs aînées U18 samedi avant de prendre leur revanche dimanche en s'imposant 3-2. À noter que les deux équipes nationales ne comptent que six jeunes Romandes... Bravo Eva pour ton travail et continue à porter haut les couleurs du CP Fleurier !

Comm.

TENNIS 

Le « petit » va bien...

...merci pour lui ! Tel pourrait être en substance le discours du président du Tennis Club La Côte-aux-Fées Christophe Waelti. Bien loin des réalités des TC Fleurier et Couvet, le « petit » fait avec ses atouts et principalement son terrain couvert qui permet de jouer à l'année. Un solide argument même s'il n'en est pas son propriétaire direct.



Le court intérieur du TC La Côte-aux-Fées.

Face aux plus de cent membres revendiqués par les clubs de tennis de Fleurier et de Couvet, la quarantaine d'éléments – pas toujours actifs – du TC La Côte-aux-Fées détonne. Face à la large section formation et aux multiples équipes alignées en interclubs par ses voisins, la comparaison heurte tout autant. Effectivement, le club situé à plus de 1000 mètres d'altitude a une moyenne d'âge vieilliss-

sante et n'inscrit aucune escouade en compétition officielle. « Chez nous, aucun cours n'est donné, il s'agit simplement d'un terrain sur lequel on peut venir jouer en simple ou en double en réservant une plage horaire à l'avance. » Une réservation qui se faisait encore obligatoirement sur place avant que cela ne change enfin il y a deux ans. Il est désormais possible de procéder par internet via le site TCCAF.

Bonne nouvelle, le toit ne fuit plus

Un fonctionnement qui convenait étant donné que les membres sont essentiellement des Niquelets. Quid des vestiaires, des WC et des douches ? Il n'y en a pas non plus. « Mais on a trouvé une solution et il est possible d'utiliser ceux du collège 100 mètres plus bas. » Loin d'être des faiblesses, ces particularités

participent au charme de l'entité. En réalité, le terrain autour duquel tout se passe appartient à la Fondation du Tennis de La Côte-aux-Fées mise sur pied par la famille Piaget en 1981. Cette fondation et donc le club, qui est locataire du terrain en quelque sorte, fêtent leur quarantième anniversaire cette année.

Aucune festivité n'est prévue au vu de la situation sanitaire. Le président du Tennis Club local depuis bientôt quatre ans préfère s'attarder sur du concret avec son comité rajeuni dernièrement. « Nous avons refait le sol, les bandes blanches, l'étanchéité du toit, les plexis transparents pour la luminosité et les lumières il y a peu. Nous avons aussi ajouté une porte qui donne directement accès à un terrain multisport (volley, basket, foot,...) juste en dessous de notre bâtiment. » Plusieurs dizaines de milliers de francs ont été investis.

Synergies envisageables avec les autres clubs

Sur les recettes annuelles d'environ 6000 francs issus des cotisations et de la location du court, la moitié est reversée à la fondation en guise de « loyer ». Elle a ainsi pu assumer le coût de ces travaux. Bref, le TC La Côte-aux-Fées tourne passablement bien dans sa configuration actuelle sans forcément chercher des synergies avec



Christophe Waelti, président du club depuis bientôt quatre ans.

les autres clubs du Vallon. « C'est vrai et ce n'est pas contre eux. C'est juste que notre bassin de membres vient surtout du village. »

De plus, la création d'un TC Val-de-Travers englobant celui de La Côte-aux-Fées fait peu de sens sans équipe active. « Mais on est ouverts au dialogue. Permettre à nos membres d'aller jouer en extérieur l'été à Fleurier ou à Couvet serait une bonne idée par exemple. Et en contrepartie, nous pourrions accueillir leurs membres sur notre terrain intérieur – le seul du Val-de-Travers – l'hiver. Enfin, s'ils n'ont pas peur du froid car il n'y a pas de chauffage », glisse-t-il. Alors, frioleux ou pas frioleux ?

Kevin Vaucher

SCRABBLE



Finale du concours de scrabble des écoliers romands



Les 17 participants du canton de Neuchâtel.

Une petite éclaircie au milieu de toutes les annulations ! Elle s'est déroulée dimanche dernier à Jongny grâce aux exceptions pour les activités des moins de 20 ans.

Moins de participants (d'habitude une centaine) vu la situation sanitaire. 17 Neuchâtelois dont 9 Vallonniers ont participé à l'événement.

Anaïs Bianchi a terminé 3^e chez les cadets.

Wendy Fragnière 2^e benjamin et Elie Schimmer 3^e encadrent le Vaudois Olivier Constantin 1^{er}.

Dans la catégorie poussin, Yanis Vogel 2^e et Séan Schimmer 3^e côtoient le Genevois Mikael Crettenand 1^{er}.

Dans la catégorie non-licenciés, le champion est Mathis Zeender du Mail à Neuchâtel, Ayumi Hamaguchi est 3^e.

Que de podiums ! Ils seront invités au camp scrabble et loi-

sirs qui se déroulera, à Ravoire en Valais, du 7 au 9 mai

Françoise Strahm, animatrice au Scrabble Club Areuse Fleurier

INFOSPRINT

* Ski nordique : vendredi dernier, aux championnats suisses à Sedrun, Solenne Faivre termine à la 22^e place en sprint et 30^e sur 30 kilomètres.

la Mobilière

Agence du Val-de-Travers

Daniel Hugli
Grand-Rue 9
2114 Fleurier

Tél. 032 864 61 16

Vente immobilière au forfait : Une bonne solution ?

TransCréa Sàrl

De nouveaux acteurs dans l'immobilier proposent un service de vente immobilière « sans commission » de courtage. Un discours attractif relayé par une publicité omniprésente. Est-ce vraiment une bonne idée ? Décryptage...

Sans commission, vraiment ?

L'argument d'une vente immobilière sans commission peut interpeller et être très attractif pour un propriétaire qui souhaite vendre son bien immobilier. Or, le discours comporte quelques faiblesses lorsqu'on regarde en détail l'offre proposée. En effet, un forfait de CHF 9'500 est facturé à un propriétaire vendeur. Un premier montant de CHF 3'000 est facturé immédiatement à la signature du contrat sans garantie que le bien immobilier soit vendu, élément insolite dans le monde immobilier. De plus, les visites avec de potentiels acheteurs ne sont pas comprises dans ce forfait de CHF 9'500 et c'est donc aux propriétaires d'effectuer eux-mêmes les visites. Si cette tâche est déléguée à l'agence, alors CHF 200 sont à nouveau facturés par visite, toujours sans garantie de trouver un acheteur pour son bien. De plus, si le contrat arrive à échéance sans vente effective, le solde du forfait reste à payer...

Finalement, il est important de préciser que le forfait de CHF 9'500 est uniquement valable pour un

logement individuel (maison ou appartement). S'il s'agit d'une maison locative ou d'un immeuble, alors ce forfait augmente...

Des économies de CHF 30'000 à CHF 50'000, autant ?

L'argument principal est de vous faire économiser un montant de plusieurs dizaines de milliers de francs sur la commission de courtage. Cet argument est peut-être valable pour des biens immobiliers dans la région de l'arc lémanique, il est beaucoup moins pertinent sur le Balcon du Jura ou dans le Val-de-Travers où l'agence immobilière familiale TransCréa Sàrl est active. En effet, la commission étant proportionnelle au prix de vente des biens, la commission moyenne de notre agence s'approche des CHF 10'000 et donc du forfait avancé « sans commission ». Tout ceci avec un service sur mesure. Notre système traditionnel repose sur une rémunération au succès, aucune commission (ou forfait !) ne sera facturée tant que la vente n'est pas effective. Pas de risque de payer une facture sans que son bien ne soit vendu.

Une vente immobilière, du standard ?

Par définition, chaque vente comporte ses particularités... Usufuit, hoirie, fiscalité, financement, zone

agricole, morcellement de parcelle, bail en cours, vente liée à un autre achat, conseils pour rénovations,... Chaque vente immobilière est spéciale et nécessite un temps considérable pour apprécier la meilleure stratégie à adopter ainsi que du temps pour conseiller au mieux les futurs acheteurs. Dès que l'on sort du standard et du moule, il est nécessaire d'avoir une approche sur mesure, adéquate tant pour les vendeurs que pour les acheteurs, soutenue par une parfaite connaissance des enjeux et particularités régionales.

En tant que professionnel dans le domaine immobilier, une inquiétude nous anime dans le sens où, selon notre perception de ce nouveau modèle d'affaire et de divers retours obtenus, l'attractivité du discours commercial met en péril le fondement d'un accompagnement immobilier investi et sincère.

La vente de son bien immobilier est une étape importante et chargée d'émotions. Il est nécessaire de se sentir bien accompagné et dans un climat de confiance. TransCréa, une agence familiale, régionale et axée sur le long terme, prend à cœur d'assurer un accompagnement de qualité et adapté à chaque situation. Vente immobilière au forfait, une bonne idée ? Pas si sûr...

*TransCréa
votre agence familiale*

| | Nouveaux acteurs | Agence trad. dont TransCréa Sàrl |
|--------------------------|------------------|----------------------------------|
| Frais de dossiers | ✗ | ✓ |
| Attractivité tarifs | ✓ | ✓ |
| Gestion des visites | ✗ | ✓ |
| Soutien négociations | ✗ | ✓ |
| Flexibilité contrat | ✗ | ✓ |
| Rémunération au succès | ✗ | ✓ |
| Connaissances régionales | ✗ | ✓ |



TransCréa Sàrl
Immobilier
Conseils - Location - Vente

Rue de l'Arnon 5 - Ste-Croix - 024 454 13 13
Grand-Rue 19 - Fleurier - 032 861 13 13

info@transcrea.ch - www.transcrea.ch

À LOUER à FLEURIER 4 1/2 pièces rénové

Cuisine agencée, coin à manger, grand salon, 3 chambres, salle de bains, - baignoire - WC, WC séparés, cave et 1 place de parc. Possibilité de louer un garage Fr. 80.- Ascenseur
Fr. 1'000.- + charges Fr. 280.-
De suite ou à convenir.
Tél. 079 230 54 41



Pose et réparation de store, pergola, auvent, moustiquaire, volet, et plus encore sur : **www.stoll.ch**
Yverdon-Montagny Tél. 024 447 47 07

À LOUER

aux VERRIÈRES centre du village
Appartement de 4 pièces Rez-de-chaussée
Cave, jardin, lave-linge. À proximité des transports publics.
Loyer **Fr. 950.-** charges comprises.
Libre fin juin
Tél. 032 866 16 18

À LOUER

à La Côte-aux-Fées
Appartement de caractère
120 m², traversant, entrée séparée et jardin privatif
cuisine agencée
grand salon - salle à manger
2 chambres - douche-WC
WC séparés
galetas fermé - place de parc
CHF 900.- + charges, libre dès le 1^{er} juillet ou date à convenir
Tél. 079 617 70 22 ou 079 471 42 91

À LOUER

à TRAVERS
Appartement de 4 pièces rénové.
Immeuble avec ascenseur. Grande cuisine ouverte agencée, 3 chambres, salle de bains + WC séparés. Jardin, cave
Loyer **Fr. 990.-** charges comprises
Tél. 079 647 78 93

Merci à nos fidèles annonceurs

À VENDRE Bois de feu scié à 25 cm. Sac de 15 kilos à Fr. 10.-
Livraison possible sur demande.
Tél. 079 449 43 44



Signalétique bâtiment
Plaquettes et trophées
Cadeaux personnalisés
Objets publicitaires

2103 Noiraigue • info@lase-r.ch • 079 349 88 44

Entreprise en bâtiment



YVAN BORDIGNON

- Maçonnerie
- Béton armé
- Plâtrerie
- Carrelage
- Divers

CLOS-DONZEL • 2114 FLEURIER • Tél. 032 861 41 31

FENETRES & PORTES



www.lienher.ch Savagner 032 853 23 24
Fabrication locale depuis 141 ans



Obrist Cheminée Sàrl
Tubage et construction de cheminées

Assainissement des cheminées
Construction de canaux de fumées en acier
Poêle à bois et à pellets
Cheminée de salon
Insert de cheminée

Ah! une cheminée Obrist!
Obrist Cheminée Sàrl
+41 32 730 55 00
Rue des Parcs 112
2000 Neuchâtel
info@obrist-cheminee.ch
www.obrist-cheminee.ch

Du lundi au vendredi: 07:30-11:30 / 13:30-17:30

TOUS TRAVAUX FORESTIERS

Entretien de chemins forestiers
Nettoyage de branches
Élagage - Broyage
Commerce de bois



Trachsel Travaux Forestiers Sàrl - Le Crêt-Pellaton - 2105 Travers
079 436 83 27 - 079 417 14 88 - admin@trachselft.ch



AADTEC
Aide ADministrative et TEChnique

Estimateurs - Plans - Suivi de chantiers
N'hésitez pas, appelez-moi!

Sandra Streit M: +41 79 566 26 12
Technicienne en bâtiment T: +41 32 866 26 12
Experte CECB sandra_streit@aadtec.ch
Meudon 12 http://www.aadtec.ch
2126 Les Verrières



margot mazout
mazout | essence | diesel **0800 844 644**



- ÉLECTRICITÉ
- TÉLÉMATIQUE
- PARATONNERRE
- ÉLECTROMÉNAGER

Société Electrique du Val-de-Travers SA
Depuis plus de 20 ans, votre spécialiste dans votre région, pour toutes vos installations électriques!

www.sevt.ch / Rue du Preyél 9 - 2108 Couvet / 032 863 12 24